

***Résolutions de l'AGO
du 17/06/2016***

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 17 juin 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie le mode et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2015, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport dans toutes ses parties.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve sans restriction ni réserve, les conventions réglementées établies conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui y a un intérêt indirect n'a pas pris part au vote et ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité, et ce en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2015, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice 2015, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un total bilan de 57.600.054,784 dinars et un résultat net de 7.067.516,943 dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2015, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice 2015, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un total bilan de 57.552.295 dinars et un résultat net du groupe de 7.136.354 dinars avec des intérêts des minoritaires de 17.210 dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constatant que l'exercice 2015 s'est traduit par un résultat bénéficiaire net d'un montant de 7.067.516,943 dinars et retenant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

Résultat net au 31/12/2015	7.067.516,943
Résultats reportés	642.038,607
Reliquat 1	7.709.555,550
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	0,000
Bénéfices distribuables	7.709.555,550
Dividendes 2015 (23.950.000 actions * 0,200 DT)	4.790.000,000
Reliquat 2	2.919.555,550
Résultats reportés 2015	2.919.555,550

Soit un dividende de 0,200 dinar par action (18,35 % du nominal).

La mise en paiement s'effectuerait à partir du 1^{er} juillet 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer un montant global de quatre-vingt-dix mille (90.000) dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Madame Hela Hariz comme nouveau représentant permanent de la société HAN TN au sein du conseil d'administration de la société pour une période expirant avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Madame Hela Hariz présente à la réunion déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être attribuées, à savoir le nouveau représentant permanent de l'administrateur « la société HAN TN ».

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toute formalité et publication partout où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau présents ou représentés.

***Bilan au 31/12/2015 après
affectation du résultat de
l'exercice***

**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
SOTIPAPIER**
Arrêté au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		326 834	236 134
Moins Amortissements		(194 130)	(182 748)
		132 704	53 386
Immobilisations corporelles		60 026 393	51 854 340
Moins Amortissements		(47 186 455)	(44 726 869)
		12 839 938	7 127 471
Immobilisations financières		1 920 002	1 608 720
Moins Provisions		(210 000)	(210 000)
		1 710 002	1 398 720
Total des actifs immobilisés		14 682 644	8 579 577
Total des actifs non courants		14 682 644	8 579 577
ACTIFS COURANTS			
Stocks		27 834 608	20 896 980
Moins Provisions		(260 522)	(260 522)
		27 574 086	20 636 458
Clients et comptes rattachés		12 606 019	13 392 049
Moins Provisions		(129 320)	(66 951)
		12 476 699	13 325 098
Autres actifs courants (*)		2 727 052	1 931 111
Moins Provisions		-10 000	-10 000
		2 717 052	1 921 111
Placements et autres actifs financiers		37 986	54 628
Liquidités et équivalents de liquidités		111 588	198 376
Total des actifs courants		42 917 411	36 135 671
TOTAL DES ACTIFS		57 600 055	44 715 248

(*)Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative de l'exercice 2014 pour les besoins de comparabilité.

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
SOTIPAPIER
Arrêté au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Notes Au 31/12/2015 Au 31/12/2014

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES

Capital	26 105 500	26 105 500
Réserves légales	2 610 550	2 610 550
Résultats reportés	2 919 556	642 039
Autres capitaux propres	0	166 745
Total des capitaux propres après affectation	31 635 606	29 524 834

PASSIFS

Passifs non courants

Emprunt	3 850 000	-
Provision pour risques	116 818	62 751
Total des passifs non courants	3 966 818	62 751

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	9 839 216	8 726 262
Autres passifs courants (*)	7 498 551	5 918 011
Concours bancaires et autres passifs financiers (*)	4 659 864	483 390
Total des passifs courants	21 997 631	15 127 663

Total des passifs	25 964 449	15 190 414
--------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>57 600 055</u>	<u>44 715 248</u>
--	--------------------------	--------------------------

(*)Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative de l'exercice 2014 pour les besoins de comparabilité.

Les capitaux propres au 31 décembre 2015, après affectation du résultat de l'exercice 2015, s'élèvent à 31.635.606 DT. Le tableau de variation des capitaux propres après affectation se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation	26 105 500	2 610 550	642 039	-	7 067 517	36 425 606
Réserves légales	-	-	-	-	-	-
Résultats reportés	-	-	2 277 517	-	(2 277 517)	-
Dividendes	-	-	-	-	(4 790 000)	(4 790 000)
Résorption de la prime de mise à niveau	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Résultat 2015 après audit	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2015 après affectation	26 105 500	2 610 550	2 919 556	-	-	31 635 606

